



Années pour enfants et retraite

Par **christmann**, le **28/05/2010** à **18:14**

Bonjour,rrrnNous travaillons depuis maintenant quelques temps et il reste (logiquement) 5 ans à faire pour que mon mari puisse bénéficier de sa retraite. Nous avons deux enfants, plus deux que nous élevons depuis 17 ans maintenant (suite au décès de ma soeur et de mon beau frère). rnrnNous avons touché pour ces quatres enfants des allocations familiales et là est notre question :rnrnces allocations ont toujours été payé au nom de mon mari, qui va bénéficier des années pour les enfants et combien en tout? A savoir que c'est mon mari qui était nommé tuteur. Merci de nous éclaircir car la CAF ne peut nous répondre. Cordialement